

Mettre en place et conduire les entretiens professionnels

NOUVEAUTE

INFORMATIONS

CETTE FORMATION EST DESTINÉE À :

Toute personne, cadre ou manager ayant à organiser et à animer les entretiens.

PRÉ REQUIS :

Aucun.

DURÉE DE LA FORMATION :

1 jour (7 heures)

NOMBRE DE PARTICIPANTS/SESSION :

Minimum 4. Jusqu'à 12 participants

FORMATEUR :

Olivier LEBRETON

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

A l'issue de cette formation, vous serez capable de :

- Connaître le cadre réglementaire des différents entretiens : l'entretien professionnel et l'entretien annuel, se familiariser avec les notions clés de la formation et de l'évolution professionnelle
- Maîtriser les techniques, les méthodes et les attitudes pour préparer, mener et évaluer des entretiens efficaces

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Plusieurs outils sont mis en place durant la formation selon la pédagogie de la personne formatrice.

- Apports théorique et méthodologique
- Formateur expérimenté dans ce domaine
- Mises en situation et échanges

CONTENU PÉDAGOGIQUE

L'entretien professionnel

- Le cadre légal, les enjeux et les spécificités
- Les différents types d'entretien
- La place dans le processus RH et l'articulation avec la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC)

La préparation de l'entretien professionnel

- Analyser un parcours professionnel et identifier les compétences clés
- Repérer les leviers de motivation d'un salarié
- Construire un plan d'action pour favoriser le maintien dans l'emploi et l'évolution professionnelle

L'organisation du parcours de l'entretien

- Les différentes étapes de l'entretien : méthodologie

- L'obligation de communiquer sur les dispositifs de formation
- La formalisation de l'entretien et la remise d'une copie au salarié
- Le rythme biennal et la gestion de parcours sur 6 ans (*définition d'indicateurs à atteindre*)
- Les sanctions en cas de non-gestion du parcours : abondement du compte personnel, versement d'une pénalité financière

Le contrôle des représentants du personnel

- La consultation du CSE sur la réalisation des entretiens
- L'information du CSE sur l'évolution des emplois cadre légal de l'entretien professionnel

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Questionnaire de validation des acquis à l'issue de la formation
- En fin de formation, un QR Code permettra aux stagiaires de compléter le questionnaire de satisfaction à chaud
- 3 mois après la formation, un questionnaire d'évaluation à froid sera adressé aux stagiaires par mail